



Assemblée générale du 3 février 2017

33 personnes présentes / 9 personnes représentées (54 membres à jour de leurs cotisations)

Ordre du jour unique :

Modification du titre du Comité de Jumelage suite à la fusion des deux communes d'Anguerny et de Colomby sur Thaon.

Suite à la fusion des 2 communes d'Anguerny et Colomby, le titre de l'association change pour devenir comité de jumelage d'Anisy, Colomby-Anguerny, et Villons les Buissons. Le nombre de représentants membres de droit des communes reste lié au nombre de communes du Comité de Jumelage (article 9). Ces modifications sont soumises à validation par l'Assemblée Générale.

Les modifications sont validées à l'unanimité. Voir feuilles avec les modifications proposées en vert et statuts modifiés.



Assemblée générale Statutaire du 3 février 2017

33 personnes présentes / 9 personnes représentées (54 membres à jour de leur cotisations)

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activités de l'année 2016 (journée vide greniers collectionneurs et artistes, ateliers linguistiques, accueil des anglais pour le 20^{ème}, , projets broderie, jardins, ...)

Rapport financier et approbation des comptes 2016

Projets et activités pour l'année 2017

Budget prévisionnel 2017

Renouvellement du conseil d'administration

Questions diverses

Rapport moral et d'activités de l'année 2016

Un diaporama présente les photos des grands moments de l'année : accueil des anglais en mai, atelier pour la réalisation d'une broderie dès novembre 2015, fabrication de savons, atelier album photos, pose des panneaux East Woodhay etc. Nombreuses photos qui illustrent le dynamisme de notre association cette année. Il est dommage pour les futurs albums mémoires qu'aucune photo de l'ensemble des pochons brodés n'ait été prise.

La broderie est devenue une activité régulière proposée à Anisy au sein de l'Association Vies et Envies, animée par Elisabeth Guimier. L'atelier savonnerie de Marie-Chantal Thybert pourrait avoir une suite au sein du Comité de Jumelage. Le projet d'échange sur le thème de la broderie n'a pas pu être réalisé faute de participants disponibles aux dates proposés à l'automne 2016 pour un voyage en Angleterre. Elisabeth Guimier pourra le proposer de nouveau en 2017, si le nombre de participants est suffisant

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Comité de Jumelage a été convié par Colomby-Anguerny'Anim à participer au marché de Noël en réalisant des animations, des décorations pour les enfants. Il pourrait être proposé de confectionner pour 2017 des décorations à vendre.

Le site internet du comité de jumelage est régulièrement mis à jour. Vous pouvez y trouver les photos de nos activités, des ateliers linguistiques mais aussi beaucoup d'autres infos extérieures provenant des comités de jumelage de nos communes voisines. Sur les sites des nos communes, que nous remercions

pour leur réactivité, un lien renvoie directement sur notre site web. Par ailleurs, Serge Rochefort fait remarquer que le site du Comité de Jumelage est de mieux en mieux indexé.

En 2016, le comité de jumelage s'est aussi investi dans la préparation du projet d'échange franco-allemand, qui débouchera sur le camp d'accueil franco-allemand à Douvres si les financements sont obtenus pour ce projet.

Rapport financier et approbation des comptes 2016

La comptabilité a été prise en charge par nos deux nouveaux, trésorier et trésorier adjoint. Elle présente les dépenses et recettes sur les comptes 6 et 7, ce qui nécessite quelques compléments d'explication car n'y figure pas les comptes de tiers (dettes ou avances sur l'année suivante).

Il n'y a cependant que deux événements qui engagent l'année suivante

- **Voyage en Angleterre** : un acompte a été versé à Brittany Ferries pour le voyage 2017 (1263,24€)
- **Ateliers linguistiques** : l'activité 2015-2016 est à cheval sur 2 années. 9/15 des séances ont été payées sur l'exercice 2016 (deux trimestres, 1200€) pour un versement des participants sur l'exercice 2015. De même, pour l'année 2016/2017, le versement des participants (920€) s'est fait sur l'exercice 2016.

Les dépenses pour le **20^{ème} anniversaire** ont été maîtrisées et bien supportées par l'exercice 2016. Seul un petit excès de dépenses a été enregistré (panneaux East Woodhay), et compensé par les aides diverses perçues des communes.

Les dépenses broderies et album photo avaient été provisionnées. La réalisation de l'Album photos représente le plus gros budget. Cependant, une commande supplémentaire due au succès de l'album photo et le besoin de matériel pour la broderie ont engendré quelques petites dépenses supplémentaires, compensées par les autres rentrées de l'année.

Une demande de subvention avait été faite auprès du CD14 pour la réalisation des trois projets « jardin , broderie et livret photo souvenir » à l'occasion des festivités des 20 ans du jumelage. Les critères retenus par le CD14 (à savoir au moins 16 participants de chaque côté FR et ANG ayant effectué un des voyages) n'a été que partiellement atteint. 3 participants français pour le livret photos et 5 participants pour le projet jardin. La subvention versée n'a donc été que de 300 € au lieu de 600€. Une prolongation de cette demande en 2017 peut être envisagée et sollicitée si le voyage broderie est réalisé.

L'action ayant été réalisée concernant le projet « jardin », il a été décidé que la subvention de 25€ / personne, demandée pour le projet album photo et le projet jardin, sera versée aux participants. Il sera proposé la même chose aux participants du projet/voyage broderie. Ce montant de 200 euros sera provisionné pour favoriser le déplacement en Angleterre sur ce thème spécifique. Cependant il ne pourra y avoir double financement en cas d'activité ou visite broderie lors du prochain échange du Comité de Jumelage au mois de mai prochain avec les Anglais.

Un des plus gros excédents dégagés au niveau de la brocante, 720 euros, a permis de soutenir le budget de l'année.

Des frais pour la réception de la délégation allemande, qui est venue en novembre dernier pour l'organisation du camp de jeunes franco-allemands, ont été avancés. Une somme d'argent avait été provisionnée pour cette dépense. Une demande de subvention de 13000 euros à l'OFAJ est aussi en cours.

Dépenses versées en 2016 pour 2017 (Britanny Ferry 1263,24 € et projet franco allemand 200 €) prises en compte, nous avons un budget équilibré pour 2016.

Les budgets sont équilibrés et de nombreuses activités ont été réalisées sans entamer nos réserves.

✚ **Le bilan des activités de l'année ainsi que le compte de résultat et le bilan sont présentés à l'assemblée et adoptés à l'unanimité par un vote à main levée.**

Projets d'activités pour l'année 2017

Voyage en Angleterre 2017

Le prochain voyage en Angleterre organisé par le Comité de Jumelage aura lieu :

Du samedi 29 avril au mardi matin 2 mai 2017 (Voir le modèle de fiche d'inscription jointe)

Départ à 8h30 et retour le lundi soir pour une arrivée le mardi matin à Ouistreham.

Un co-voiturage entre les participants serait préférable car le parking est devenu payant.

Une visite le samedi après-midi est à prévoir entre la descente du ferry et l'arrivée à East Woodhay. Un car sera réservé pour ce déplacement. Arrivée dans les familles en fin d'après-midi, la soirée se passera avec elles. Le programme suivant n'est pas encore dévoilé par nos amis anglais. Pour le reste, les festivités seront organisées par les Anglais, qui sont actuellement en grands préparatifs secrets.

Un sondage sera envoyé aux membres du comité de Jumelage pour recenser les lieux déjà visités par chacun et permettre de nouvelles idées de visite.

Pour les déplacements en bus sur place, une demande de devis a été faite auprès des anglais pour un car de 40 places.

Un engagement ferme à une date butoir sera demandé aux participants dès le règlement du ferry, c'est-à-dire dès le mois de mars, afin que les capacités et donc le coût du bus réservé soit au plus proche de la réalité. Cela permettra aussi d'éviter de payer des pénalités de désistement auprès du ferry.

Attention, les modalités de sortie de territoire ont changé. Les documents indispensables pour les enfants non accompagnés de leurs parents sont précisés sur notre site. Il est aussi à noter que l'autorisation de sortie des deux parents pourrait être demandée pour des enfants accompagnés d'un seul des parents. Nous recommandons aux participants au voyage de lire attentivement ces documents et de s'assurer qu'ils disposent ou disposeront bien des pièces demandées car aucun remboursement ne pourra être effectué par la Brittany Ferries en cas d'impossibilité d'embarquer.

Question sur les conséquences du Brexit : le temps que la loi soit effective, il se passera un an depuis le vote. Pas de changement à envisager pour ce voyage. Avoir cependant sa carte d'identité ou passeport en règle (dates)

Cinq nouvelles familles devront être accueillies en Angleterre cette année. La question doit être posée à Mike très rapidement pour la faisabilité d'un tel accueil.

Montant de la participation du Comité de Jumelage par participant.

Le coût moyen estimé du voyage, cette année, (cabines, billets A/R, car) par adulte est de 150 €. Le Comité de Jumelage apporte 50 euros par adhérent et participant adulte au voyage.

Il est proposé de fixer le prix du voyage par personne comme suit :

- * adulte en cabine pour 4 : **90 euros**
- * enfant (de 4 à 15 ans) en cabine ou fauteuil salon : **30 euros**
- * adulte en cabine 2 pers : **100 euros**
- * adulte en fauteuil : **70 euros**

Quand les inscriptions seront terminées, une liste des réservations sera envoyée à tous les participants pour permettre d'éventuels arrangements pour se regrouper en cabines de 2 ou 4.

Les demandes annuelles de subvention auprès des mairies doivent être renouvelées. Question sera posée à Anisy pour une augmentation de la subvention (de 200€ à 300€).

Autres projets en 2017

Les ateliers linguistiques se poursuivent et les participants semblent désireux de continuer. Prévision de 16 inscrits pour la fin de l'année. Les dépenses et recettes des ateliers linguistiques seront lissées sur l'année 2017, soit des dépenses de 800 euros et des recettes de 960 euros.

L'achat du logiciel Excel est nécessaire pour l'installer sur l'ordinateur de Cécile la trésorière et 2 autres postes supplémentaires pour assurer une continuité.

L'assurance (258 €) coûte un peu cher, les tarifs des autres assurances seront consultés pour abaisser ces coûts.

Projet Broderie : un déplacement peut être envisageable selon le nombre de participants. Un rapide sondage montre que 7 à 8 personnes seraient intéressées par ce déplacement. Elisabeth Guimier relancera le sujet pour l'automne 2017 soit pour un voyage en Angleterre, soit pour un accueil. Si c'est un accueil, elle a déjà différents contacts avec des dentelières, qui pourraient recevoir un groupe et montrer leur savoir-faire.

Salon des collectionneurs, artistes et brocante du dimanche 2 avril 2017 : des réservations sont enregistrées et Gérard et Marie-Chantal Thybert continuent de contacter d'éventuels participants. Plus de la moitié de la salle est d'ores et déjà remplie. Pour la décoration de la salle, un projet de réalisation collective de mandalas est lancé destiné à agrémenter les murs de la salle de Villons-les-Buissons. Aucun frais n'est à prévoir.

Il est à noter que suite à notre demande l'année dernière, concernant des tables rectangulaires, plus pratiques pour les exposants, la commune les a acquis, et nous la remercions.

La prochaine réunion de préparation **est fixée le 10 mars 2017** à Villons-les-Buissons en salle du conseil.

Projet d'accueil de camp franco-allemand de jeunes : il sera réalisé si nous réunissons le nombre de suffisant de jeunes français. Les allemands viennent à 80 encadrés par des bénévoles. Pour une partie, 24 jeunes allemands se préparent à séjourner avec 24 français. Des réunions de préparation sont prévues à Douvres. Un des projets des allemands est de poser un pont sur la Douvette à Douvres. D'autres lieux peuvent être envisagés sur les communes de notre jumelage pour y implanter un pont, qu'il soit symbolique ou réellement possible d'accès aux piétons. La date butoir pour les inscriptions serait le 15 mars pour avoir la moitié du groupe. La subvention de l'OFAJ est bien sûr conditionnée à la présence de jeunes français pour ce projet. Un point sera fait fin mars. Les flyers ont été fabriqués en 500 ex et sont en cours de diffusion sur le territoire de l'intercom. Il faut très rapidement former un groupe de 10-12 personnes.

D'un point de vue comptabilité, 200 euros de frais pour la 2nde réunion de préparation du camp sont prévus au budget. Ces sommes seront remboursées par le comité de jumelage de Douvres qui prend en charge la responsabilité administrative et financière du camp.

Soirée contes européens fin 2017 : les soirées théâtre ou concert étant souvent proposés dans les communes environnantes, le Comité de Jumelage s'oriente vers une soirée à destination des enfants et des adultes sur les contes européens pour animer la fin de l'année. Il peut s'agir d'étudiants étrangers qui aient envie de nous raconter une histoire, des conteurs bénévoles ou autres.

Si vous avez des contacts, des idées sur ce sujet, nous vous invitons à vous rapprocher d'Annie Chêne (annie-chene@sfr.fr), qui les regroupera afin d'élaborer une ou des propositions.

Un tout petit supplément d'adhésion est enregistré dû aux ateliers linguistiques.

Les projets 2017 et le budget prévisionnel associé de l'année sont présentés à l'assemblée générale et adoptés à l'unanimité par un vote à main levée.

Renouvellement du conseil d'administration

La liste des membres du Comité de Jumelage est constituée de participants aux activités et membres du Conseil d'Administration ainsi que des membres de droit.

3 personnes sont sortantes au CA : Dominique Parfait, Josette Yaouanc, Sylvie Langlois qui renouvellent tous les trois leurs candidatures. Sylvie Langlois ne souhaite pas présenter sa candidature au bureau mais seulement au CA.

Jean-Noel Heuveline se présente au Conseil d'Administration

Les 4 candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité par vote à main levée.

Election du bureau

Membres du CA présents : Serge Rochefort, Elisabeth Guimier, F. Rochefort, Daniel Delaunay, Jean-Noël Heuveline, Dominique Morin, Dominique Parfait, Gaëlle Bouet, Cécile Potteau, Gérard Thybert, (deux pouvoirs)

Proposition est faite comme le prévoient les statuts d'élire une 2nde vice-présidente : Dominique Morin.

Composition du nouveau bureau voté à l'unanimité par les membres du CA.

Président : Serge Rochefort

Vice présidentes : Josette Yaouanc et Dominique Morin

Secrétaire : Annie Chêne

Secrétaire adjoint : poste vacant

Trésorière : Cécile Potteau

Trésorier adjoint : Gérard Thybert

Membres : Jean-Noël Heuveline.

Questions diverses

Quelques infos : 11 mars AG du comité de jumelage départemental. Serge Rochefort ne pourra pas être présent. Josette Yaouanc représentera le CJ.

Pour le départ de Doris Rouxel, Serge Rochefort demande l'accord du CJ pour participer à un cadeau collectif suite à son départ. Le CJ donne son accord pour 30 euros.

Les annonces des autres CJ sont visibles sur notre site internet.